

Conditions générales de vente

Article 1 : Inscription

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception de la convention de formation signée.

Article 2 : Convocation

Avant le démarrage de la formation, une convocation sera envoyée par mail au stagiaire. Elle indiquera le lieu où se déroulera la formation avec le plan d'accès ainsi que le rappel des horaires.

Article 3 : Dossier administratif

Après l'inscription à la formation, le stagiaire recevra :

- Un livret d'accueil comprenant : la description du déroulement de la formation (programme de la formation, objectifs pédagogiques, pré requis, moyens et méthodes pédagogiques, validation des acquis, qualité des intervenants, horaires et tarif), un exemplaire des présentes conditions générales de vente ainsi qu'un exemplaire du règlement intérieur.
- Un exemplaire de la convention de formation signée par les 2 parties.

Une fois la formation effectuée, le stagiaire recevra :

- Une attestation de stage.
- Une attestation de présence.
- Une facture acquittée.

Article 4 : Tarifs

- Tous les prix sont indiqués en euros TTC.
- Les prix en vigueur sont ceux indiqués sur le programme de formation pour l'année en cours.
- Ces prix comprennent la formation et la documentation pédagogique remise au stagiaire.
- Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Article 5 : Conditions de règlement

Le paiement de la formation est à verser au plus tard le dernier jour de l'action de formation.

Après le règlement, Speak in Gers délivrera les pièces permettant le remboursement de la formation, à savoir l'attestation de formation, la feuille d'émargement et la facture acquittée.

Article 6 : Modalités de paiement

Les modes de règlement suivants sont acceptés :

- Chèque libellé à l'ordre de : « Speak in Gers »
- Virement bancaire ou postal

Article 7 : Conditions d'annulation

Speak in Gers se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure. Sont considérés comme tels, outre les cas habituels de force majeure ou de cas fortuit, sans que cette liste soit exhaustive : la grève des transports, la maladie du formateur, l'interruption des télécommunications, (...). Speak in Gers planifiera alors de nouvelles dates de formation dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être demandé. Speak in Gers se réserve aussi le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant et ce, sans indemnité.

Conditions générales de vente

Article 8 : Organisme financeur

Speak in Gers s'occupe des formalités administratives nécessaires à la constitution de votre dossier et se rapproche de votre organisme financeur pour effectuer la demande de prise en charge financière de la formation. Ce service vous est offert gracieusement. En retour, le client doit fournir les pièces nécessaires à la constitution du dossier de prise en charge.

Speak in Gers ne saurait être tenu pour responsable de la décision prise par l'organisme financeur.

Article 9 : Facturation

A la fin de la formation, sera remise au stagiaire : une facture acquittée par Speak in Gers, datée et signée par ce dernier, précisant l'intitulé de la formation, les dates et la durée de la formation.

Article 10 : Conservation de données et informatique et libertés

Speak in Gers vous informe qu'elle conservera les données à caractère professionnel que vous lui transmettez à des fins de gestion interne et en vue de vous transmettre des informations sur la formation que vous avez suivie et de vous informer sur les différentes manifestations susceptibles de vous intéresser dans le cadre de votre vie professionnelle. Conformément à la loi no.78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en adressant un courrier à Speak in Gers, 17 chemin de la Pause, 32000 Auch

Article 11 : Confidentialité

Les informations transmises et/ou échangées au cours de la formation sont confidentielles et ne sauraient faire l'objet de divulgation à des tiers.

Article 12 : Propriété intellectuelle

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de Speak in Gers.